Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 056-215601782-20260329-DEL2026031-DE

Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Election du Maire

DEL-2026-031

Numéro de la délibération : DEL-2026-031

Nomenclature ACTES : Fonctionnement des assemblées

Information relative à l'environnement : Non

Date de réunion du conseil : 29 mars 2026

Date de convocation du conseil : 24 mars 2026

Date d'affichage de la convocation : 24 mars 2026

Début de la séance du conseil : 10h30

Président de séance : M. Roger BERNON

Secrétaire de séance : M. DESHAYES Alexandre

Etaient présents : M. BERNON Roger, Mme BOLLÉ-JÉSUS Jacqueline, Mme BRESSON Sabine, M.BUSSON Jean-Jacques, M. DESHAYES Alexandre, M. GUILLOUZO Thomas, Mme HÉMON Laurence, Mme JEGADO Caroline, M. JOUANNO-ROBERT Iban, M. JOUBAUD Philippe, Mme LE DOUX Carole, M. LE GUERNIC Paul, Mme LE MOING Alicia, Mme LE MOUËL Marie Christine, Mme LE NY Alexandra, M. LE POETVIN Philippe, Mme LE PONNER Alexia, M. LE TADIC Bertrand, Mme LE TUTOUR Océane, Mme LEBEL Julie, Mme LHOSTE Amélie, M. MAGUET Frédéric, Mme MASSARD Lydie, M. MERCEUR Jean-Jacques, Mme PERRAULT Soizic, Mme PLUNIAN Bérengère, Mme POILEUX Aude, Mme RÉGNIER Armelle, Mme STEPHAN Albane, M. TARTARY Marcel, M. TELLIER Laurent

Etaient représentés : M. EHRHARDT Philippe par M. JOUBAUD Philippe, M. QUÉRO Sébastien par M. BERNON Roger

Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 056-215601782-20260329-DEL2026031-DE

Election du Maire

Rapport de Roger BERNON

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-1 à L. 2122-17,
Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire. Après un appel à candidatures, il est procédé au vote.
Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 33
- Bulletins blancs : 5
- Bulletins nuls : 1
- Suffrages exprimés : 27
- Majorité absolue : 14

A obtenu :

- Madame PERRAULT Soizic : 27 voix (vingt-sept)

Madame PERRAULT Soizic ayant obtenu la majorité absolue au 1er tour est proclamée maire.

Fait à Pontivy, le 29 mars 2026

LE MAIRE
Soizic PERRAULT

MAIRIE DE PONTIVY (Morbihan)

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Alexandre DESHAYES

Transmise au contrôle de légalité le :
Publiée le :

MAIRIE DE PONTIVY (Morbihan)